

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 24 (1932)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Économie politique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

appuya les revendications générales des travailleurs. Après dix jours de lutte, le patronat et le gouvernement durent capituler. *La classe ouvrière a obtenu satisfaction sur toute la ligne.* Presque à la l'unanimité, la Chambre vota une résolution, acceptée par le gouvernement, disant :

« La Chambre estime qu'il est résulté du débat que le conflit peut être estimé résolu dans un sentiment de justice et de compréhension réciproque. »

« Prenant acte des déclarations du gouvernement sur les trois points touchés par l'interpellation (1. retrait du projet d'impôt sur le pain; 2. répartition équitable et solidaire du travail entre tous les salariés, par la semaine de 40 heures ou par tout autre moyen, et avec la collaboration des organisations syndicales; 3. arrêt complet et absolu de toute diminution des salaires, dont la capacité d'achat est trop réduite, ainsi que des indemnités de chômage déjà insuffisantes, et assistance efficace aux non-assurés) fait appel au concours de tous pour soutenir les efforts du gouvernement en vue de rétablir la concorde et la paix publique. »

Il a fallu cet avertissement suprême de grève générale pour rappeler au patronat belge que les remèdes capitalistes à la crise ne sont pas seulement inopérants, mais que le prolétariat n'entend plus les subir.

Le principe du maintien des salaires et des allocations de chômage, c'est-à-dire la sauvegarde de la capacité de consommation des masses et la protection des victimes de la crise, est reconnu comme une obligation impérieuse qui, pour tous, doit primer toute autre considération.

Le principe de la semaine de 40 heures vient de recevoir une impulsion telle que l'on peut escompter à très bref délai son application dans nombre d'entreprises.

Les revendications ouvrières pour lutter contre la crise entrent dans la voie des réalisations.

F. S. I.

---

## Economie politique.

### La conjoncture durant le 2<sup>me</sup> trimestre 1932.

Aucun changement de la crise persistante! — Ce cliché qui se répète en ce qui concerne le rapport sur la conjoncture, rappelle les communiqués déprimants du temps de la guerre mondiale. Néanmoins, nous croyons pouvoir ajouter que quelques lueurs d'espoir pointent à l'horizon.

Un facteur que l'on peut taxer de positif est tout d'abord le fait indubitable que durant les 3 derniers mois la situation économique mondiale ne s'est pas aggravée. La baisse des taux d'intérêts en Angleterre et en Amérique dénote que les grands marchés internationaux du capital sont calmes. La nervosité qui s'était manifestée avant la conférence de Lausanne a fait place, grâce à son heureuse issue, à un optimisme de bon augure, qui pourrait être de courte durée, il est vrai! La presse qui a relaté cette heureuse solution poli-

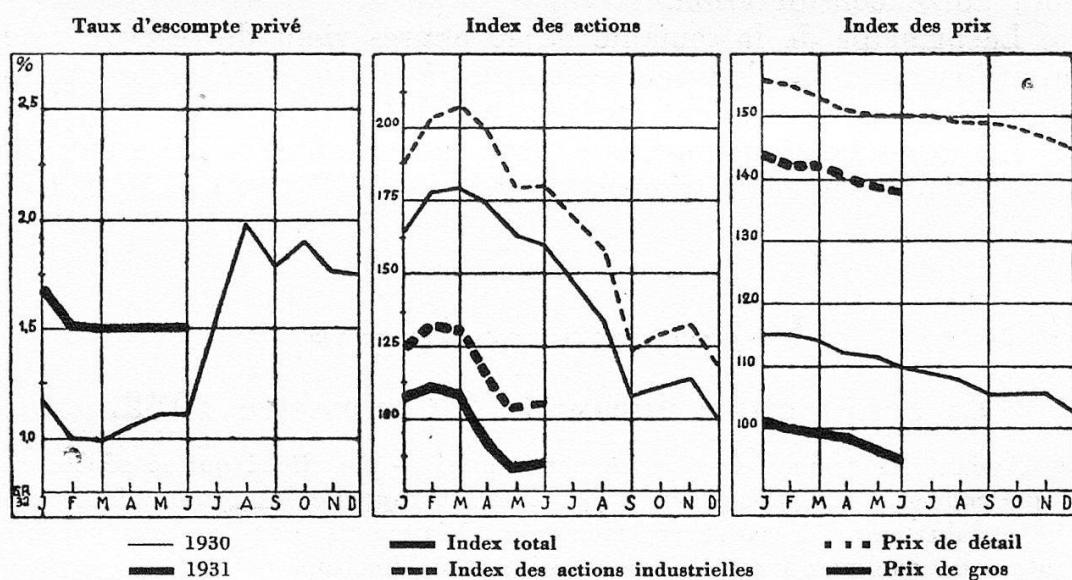
tique a oublié que l'économie ne peut se développer que par l'économie elle-même. Des mesures politiques ne pourront jamais donner à l'économie un autre tour, d'un jour à l'autre. Il est certain que le fait d'avoir donné une solution pratique à la question des réparations (bien que l'on n'ait pas encore trouvé la forme définitive) a son importance. On a par là éloigné un foyer de perturbations politiques. En même temps, un second foyer en est arrivé à un stade aigu: La situation politique intérieure de l'Allemagne. Les tensions politiques intérieures et extérieures qui en découlent ne seront pas sans exercer un effet néfaste sur l'économie mondiale.

Jusqu'ici, on n'a pas constaté la moindre amélioration de l'économie, si ce n'est par exception ici et là une légère hausse de prix sur les marchés des matières premières. On en conclut que les stocks diminuent quelque peu, c'est pourquoi, dès que les affaires semblent reprendre un peu, on sent tout de suite qu'il y a pénurie. Malheureusement aucune de ces hausses ne s'est avérée durable jusqu'à présent, c'est pourquoi, comme nous l'avons dit, on ne saurait parler d'autre chose que de lueurs d'espoir.

En examinant les différents marchés en Suisse, on obtient ce qui suit:

Le marché du capital n'a pas subi de changement. On remarque toujours une très forte offre de capitaux à long terme pour autant qu'il s'agisse de bons débiteurs. La Confédération et les cantons pourraient fort bien faire usage de cette liquidité des capitaux pour créer des occasions de travail, sur une large échelle.

Par suite de l'affaire Kreuger, le cours des actions tomba de nouveau très bas en avril et en mai, l'index total fut porté à 85% de la valeur nominale (niveau maximum en janvier 1929: 212); les actions industrielles sont tombées à 103,5 (niveau maximum en janvier 1929: 254). Une légère amélioration a été constatée en juin, elle s'est maintenue en juillet grâce à l'effet stimulant de l'issue de la conférence de Lausanne.



Durant le deuxième trimestre, les prix ont de nouveau rapidement baissé. L'index des prix de gros est tombé de 99 à 94,5; il est donc actuellement de 5% en dessous de ce qu'il était en juillet 1914. En plus de certaines denrées, quelques matières premières accusent de très fortes baisses, les matériaux de construction, le combustible, et les engrains sont restés stationnaires ou du moins ont très peu augmenté.

Les prix de détail suivent le mouvement, et cette fois dans la même proportion:

1932	Prix de gros	Index total	Coût de la vie,			
			Alimentation	Combustible éclairage	Habits	Loyer
Janvier	101,4	144	132	124	137	187
Mars	98,7	142	128	124	137	187
Avril	97,7	140	128	124	127	187
Mai	95,6	139	126	122	127	187
Juin	94,5	138	125	121	127	187

C'est l'index de l'industrie du vêtement qui enregistre le plus fort recul (10 points en moins). Un fait qui mérite d'être signalé est celui qui concerne la nouvelle enquête qui a été faite en mai sur les loyers, mais qui n'a pas apporté la moindre modification. Bien que le Conseil fédéral, les associations patronales, y compris les associations de propriétaires fonciers, aient préconisé à grands renforts de tam-tam une baisse des loyers, ceux-ci sont actuellement au même taux que l'année précédente.

Le commerce extérieur diminue de plus en plus:

	Importation			Exportation		
	1931	1932	Différence	1931	1932	Différence
1er trimestre	547,7	471,2	— 76,5	362,7	230,9	— 131,8
2me >	561,1	434,5	— 126,6	347,1	185,6	— 161,5

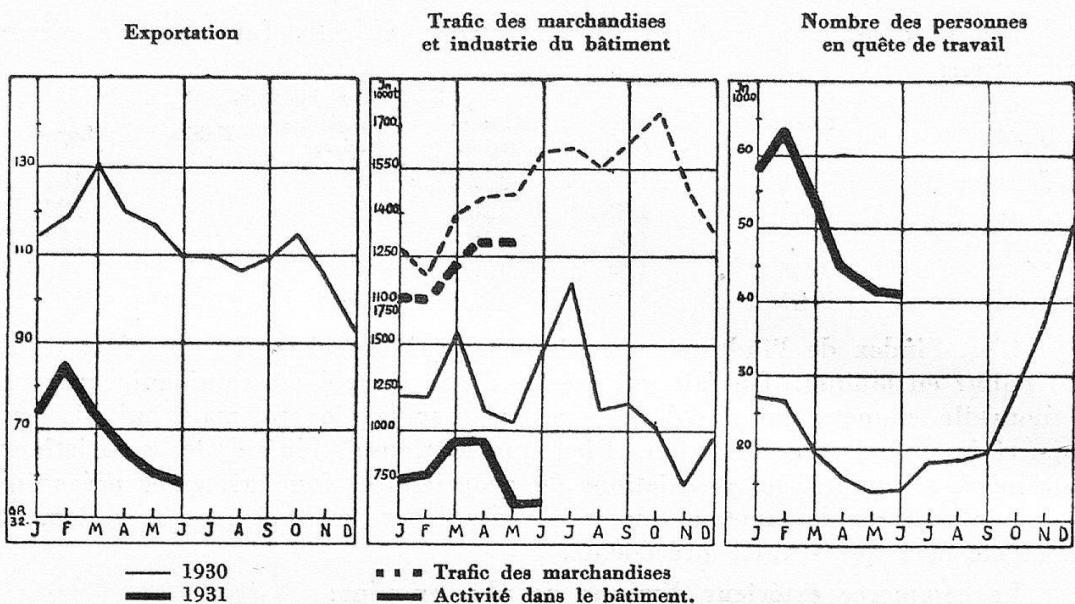
Le recul de l'importation durant le deuxième trimestre 1932 comparé à l'année dernière est de 22%, l'exportation est plus mal en point encore. Bien que l'année dernière l'exportation ait subi un sensible recul par suite de la crise, on estime qu'actuellement on exporte juste la moitié moins qu'en 1931. Calculée exactement l'exportation durant les 3 derniers mois a été de 46% inférieure à ce qu'elle était en 1931 dans la période correspondante et, comparée à 1930, la différence atteint même 60%. Les mesures prises contre l'importation de marchandises étrangères n'ont pas empêché que l'importation ait atteint le double de l'exportation; le passif du bilan commercial est donc de plus de 50%.

Il a été exporté durant le deuxième trimestre, en millions de francs:

	1931	1932		1931	1932
Fil de coton . . . . .	6,4	2,8	Chaussures . . . . .	5,8	2,5
Toile de coton . . . . .	18,3	9,6	Aluminium . . . . .	9,8	2,7
Broderies . . . . .	13,4	6,1	Machines . . . . .	41,1	19,1
Chappe . . . . .	5,9	1,7	Montres . . . . .	31,1	16,1
Soieries . . . . .	23,8	8,7	Instruments et appareils .	12,7	6,7
Rubans de soie . . . . .	2,8	2,2	Parfums, drogues . . . .	10,7	8,7
Lainage . . . . .	8,5	4,1	Couleurs . . . . .	15,7	10,9
Bonneterie . . . . .	3,8	1,5	Chocolat . . . . .	4,5	0,5
Soie artificielle . . . . .	11,5	5,6	Lait condensé . . . . .	7,6	3,1
Vannerie . . . . .	8,5	5,1	Fromage . . . . .	20,0	12,4

A l'exception des rubans de soie, l'exportation du textile est à peine la moitié de ce qu'elle était l'année passée. La situation n'a pas été plus favorable pour l'exportation des machines, des appareils, des montres et des articles en aluminium. On n'a presque pas exporté de chocolat, moins de 50% de lait condensé et du fromage le 60% de ce qu'on a exporté l'année précédente. C'est l'industrie chimique qui s'en sort le mieux, elle a pu maintenir les chiffres d'exportation pour les couleurs aux  $\frac{2}{3}$  et les drogues presque au 100%.

Même si l'on tient compte que les quantités exportées n'ont pas beaucoup diminué, il s'agit tout de même d'un effondrement effectif de l'exportation.



Le marché indigène a continué à se maintenir assez bien; il ressent néanmoins peu à peu les effets de la politique du Conseil fédéral, dont nous avons parlé plus haut. Alors que le nombre des logements terminés durant les premiers 6 mois de l'année 1932 s'est élevé à 6873 répartis dans 31 villes, ou 24% de plus que l'année précédente, celui des permis de construire a passé de 7680 à 4634 et a ainsi diminué de 40%. Cela est facilement compréhensible. Le Conseil fédéral a proclamé: Les prix et les salaires doivent baisser; c'est pourquoi tout le monde compte pouvoir construire à meilleur marché un peu plus tard. Bien qu'il n'en sera rien, ce fait a suffi à paralyser l'activité dans le bâtiment.

Le trafic des marchandises a quelque peu augmenté de mars à mai. Comparé à l'année passée, il est à peu près de 12% inférieur du fait que le commerce extérieur a été fortement réduit; le trafic intérieur n'a pas encore subi de recul notable.

C'est par le marché du travail que l'on est le mieux à même de juger de l'acuité de la crise. Le nombre des personnes en quête de travail a été en

	1929	1930	1931	1932
Février	15,979	13,462	26,886	63,708
Avril	5,382	8,791	16,036	44,958
Mai	5,049	9,545	14,365	41,798
Juin	4,399	9,002	14,433	41,441

En janvier 1932 le nombre des chômeurs a été le double de ce qu'il était en 1931. En mars le nombre est une fois et demie plus élevé et en avril il atteint même le triple de ce qu'il a été en 1931. Un autre signe de l'aggravation de la crise réside dans le fait que le marché du travail a été très peu dégagé ce printemps. Ce dégagement représente seulement le 30%, alors qu'en 1931 la moitié environ des ouvriers qui avaient chômé en hiver avaient retrouvé du travail en été. Le chômage partiel n'a que très peu diminué. En mai, le 11,5% des membres des caisses de chômage étaient chômeurs partiels. Cela représente environ 54,500 personnes sans compter les ouvriers non assurés. Nous avons donc actuellement en plein été au moins 100,000 ouvriers et ouvrières qui chôment totalement ou partiellement.

Un fait grave, c'est que dans l'industrie du bâtiment en juin, c'est-à-dire en pleine saison, on compte une augmentation de 1000 chômeurs environ. C'est

dans les groupes professionnels suivants que le chômage sévit avec le plus de force:

	Nombre des personnes en quête de travail			Modification juin 1932 comparé à juin 1931
	fin juin 1930	fin juin 1931	fin juin 1932	
Montres et bijouterie . . . . .	2496	4752	11,794	+ 7042
Industries métallurgique, des machines et électrotechnique . . . . .	634	1500	6,234	+ 4734
Industrie du textile . . . . .	1488	2032	5,083	+ 3051
Industrie du bâtiment . . . . .	746	912	5,047	+ 4135
Journaliers et manœuvres . . . . .	896	1200	3,266	+ 2066
Alimentation . . . . .	88	164	657	+ 493

Notre pays, et plus particulièrement toute notre population ouvrière, se trouve à la porte d'un hiver pénible. Il est fort probable que l'armée des chômeurs grossira encore. L'exportation a subi un tel effondrement que ce n'est pas avec des baisses de salaires, pas plus qu'avec des mesures politico-commerciales que l'on parviendra à la ranimer. Le développement de la crise parle de plus en plus en faveur du programme de crise des syndicats. La lutte pour faire triompher nos revendications devra être faite sur une large base au cours de l'automne et de l'hiver prochains, il faudra l'intensifier. L'arrêt de la baisse des salaires, la création d'emplois, l'aide aux chômeurs, la réduction de la durée du travail, l'impôt de crise, tels sont les seuls moyens susceptibles de limiter dans une certaine mesure les effets de la crise en Suisse.

## L'économie électrique de la Suisse.

C'est dans les années quatre-vingt-dix du siècle dernier que l'on a commencé à exploiter dans une large mesure la force hydraulique sous forme d'énergie électrique. Un développement particulièrement intense de l'économie électrique se fit par la suite, surtout dans notre pays pendant la guerre, en raison du manque de charbon et d'autres matières combustibles et de moyens d'éclairage. Insensiblement les chemins de fer, les entreprises industrielles et en partie les installations ménagères furent électrifiées. La production du courant électrique a donc augmenté dans des proportions considérables au cours des 10 dernières années. Les chiffres qui suivent et indiquent la force hydraulique utilisée en cheval-vapeur et la part qu'elle représenterait si on utilisait toutes les forces hydrauliques dont dispose la Suisse, donnent un aperçu de l'importance de la production:

	Forces hydrauliques installées en HP	en % de toute la force hydraulique utilisable
1913	887,000	10,5
1er janvier 1926	1,859,000	22,6
» 1929	2,155,000	25,5
» 1930	2,235,000	26,4
» 1931	2,395,000	28,4
» 1932	2,525,000	29,9

Depuis 1913, la force hydraulique installée dans les usines électriques a triplé. Elle augmentera encore incessamment, car de nouvelles usines sont en construction. Nous nous bornons à mentionner l'Usine de Wetting qui doit être terminée pour la fin de l'année et l'usine de Etzel qui doit être mise en chantier sous peu et dont la construction procurera du travail à un certain nombre d'ouvriers.

La production de l'énergie a augmenté dans les mêmes proportions que la construction des usines. L'exploitation du courant par les usines électriques suisses a été:

	Production totale (estimation) (en millions de kWh)	Quantité exportée	Exportation en % de la production
1915	1901	136	7,2
1916	2228	296	13,3
1917	2509	318	12,7
1918	2746	328	11,9
1919	2704	325	12,0
1920	2607	377	14,4
1921	2599	328	12,6
1922	2845	463	16,3
1923	3095	522	16,8
1924	3465	567	16,4
1925	3772	654	17,4
1926	4400	854	19,4
1927	4750	961	18,1
1928	5150	1107	21,5
1929	5300	1059	20,0
1929/30	5200	897	17,3
1930/31	5057	1012	20,0

Les calculs établis pour l'année dernière ne sont pas comparables à ceux des années précédentes. Le Département fédéral pour l'économie électrique a commencé son activité le 1<sup>er</sup> octobre 1930; il s'occupe d'enquêtes exactes sur la production des usines électriques. Ces calculs sont faits en vue de ce qu'on appelle l'année hydrographique (du 1<sup>er</sup> octobre jusqu'au 30 septembre). Dans cette période sont compris tout un hiver et six mois d'été, ce qui permet de mieux se rendre compte de la quantité d'eau employée par les usines électriques, spécialement par les usines d'accumulation saisonnière. Les données pour 1930 ne sont pas tout à fait exactes car autrefois la production des usines électriques industrielles n'était estimée qu'approximativement.

C'est depuis 1921 que date la plus forte augmentation de l'exportation de l'énergie électrique. Depuis cette époque-là, soit dans l'espace de 10 ans, elle a doublé. La diminution de la production qui s'est manifestée en 1930/31 était sans doute déjà une des conséquences de la crise économique. L'importation a diminué probablement pour les mêmes raisons.

Les données suivantes ont trait à l'utilisation de l'énergie électrique pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 1930 au 30 septembre 1931.

Sur la production totale, on a employé:

Bien que par suite de la crise la consommation du courant électrique ait diminué, elle représente néanmoins encore le tiers de la production. Les industries chimiques et métallurgiques en particulier emploient énormément de courant, surtout pour la fabrication de l'aluminium, du carbure de calcium et autres produits similaires. La consommation de courant électrique par les chemins de fer est légèrement supérieure à 10 %. Le reste de 22 % est employé par les besoins ménagers, par l'agriculture et l'artisanat.

La répartition des entreprises électriques selon leurs propriétaires présente un intérêt tout particulier. A l'exception des branches économiques qui ont un caractère de monopole et qui sont confiées presque exclusivement à l'Etat ou aux communes (chemins de fer, postes, usines à gaz, etc.), il n'existe aucun autre domaine économique que celui de la production de l'électricité dans lequel l'économie collective ait pris une place aussi prépondérante. Il est vrai que le tableau sur le caractère des entreprises que nous empruntons à l'annuaire des statistiques suisses, ne concerne que 236 usines, alors qu'il en existe environ 6000 en Suisse. Cependant la plupart de ces usines sont de toutes petites entreprises qui produisent pour leurs propres besoins. Les usines comprises dans la statistique suivante produisent davantage que le 90 % du courant suisse:

	Nombre d'usines	Capacité totale en HP	en %
Entreprises privées . . . . .	136	1,046,989	41,2
Entreprises communes . . . . .	50	222,090	8,7
Entreprises de l'Etat et d'économie mixte . . . .	43	937,206	37,0
Chemins de fer fédéraux . . . . .	7	331,500	13,1
	<hr/> <b>236</b>	<hr/> <b>2,537,785</b>	<hr/> <b>100,0</b>

Il est vrai que les entreprises électriques privées englobent la plupart des usines électriques. Mais, étant donné que les plus grandes usines appartiennent à la collectivité, il y a donc plus de la moitié de la production suisse d'électricité qui se trouve sous le contrôle d'une économie collective. Ce sont les entreprises de l'Etat et les entreprises mixtes qui en possèdent la plus grande partie, elles sont le plus souvent exploitées sous forme de sociétés anonymes et ce sont les cantons qui détiennent la majorité ou la totalité du capital-actions.

## Production de l'alcool et dépenses pour l'alcool en Suisse.

### *Production de l'eau-de-vie.*

Afin de préparer la révision du régime des alcools, décidée par le vote populaire du 6 avril 1930, une enquête sur le nombre d'alambics et sur la production de l'eau-de-vie \* a été faite du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 1930. Cette enquête a permis de constater ce qui suit:

Il existait à cette date:

2,222 grandes exploitations d'alcool avec	2,893 alambics
35,094 petites              »              »              »	35,454              »
<hr/> <b>37,316 exploitations au total</b>	<hr/> <b>» 38,347              »</b>

\* Les résultats ont été publiés dans le cahier 18 des statistiques de la Suisse, sous le titre: «Appareils à distiller et production d'eau-de-vie en Suisse.» Recensement 1930. Berne 1932.

**La production totale d'eau-de-vie en Suisse a été de:**

	Litres d'eau-de-vie	Litres d'alcool à 100 %
1927	11,807,102	7,995,896
1928	9,849,831	6,518,740
1929	17,004,413	11,179,197
Moyenne 1927/29	12,887,115	8,564,611

Il s'agit ici exclusivement de la production des distilleries privées, sans l'alcool à boire livré par la régie des alcools. Si l'on compte également l'alcool à boire, on atteint une consommation de 234,382 hl. à 50% d'alcool. Cela fait une moyenne de 5,76 litres à 50% d'alcool par personne.

Cette production de l'eau-de-vie se répartit en moyenne pour 1927/29, comme suit:

	Alcool absolu hl	En % de la production totale
Eau-de-vie de pommes, de poires, cidre, etc. . .	57,922.49	67,6
Eau-de-vie de cerises . . . . .	5,968.16	7,0
Eau-de-vie de prunes et pruneaux . . . . .	1,690.64	2,0
Marc, eau-de-vie de lie, etc. . . . .	5,797.98	6,8
Gentiane . . . . .	733.05	0,8
Eaux-de-vie fabriquées avec d'autres matières premières . . . . .	13,533.79	15,8

Sous le nom d'« eaux-de-vie fabriquées avec d'autres matières premières » sont compris principalement l'alcool de mélasse (fabrication du sucre de betterave), de lessives sulfitiques (fabrication de la cellulose et celui qui provient de la distillation des déchets de la fabrication de la levure pressée).

*La consommation totale de l'alcool par le peuple suisse.*

Après que l'on eut pu, grâce à l'enquête précitée, établir à peu près exactement la production de l'eau-de-vie, la régie fédérale des alcools a entrepris d'évaluer la consommation des boissons fermentées, afin de pouvoir établir la consommation totale de l'alcool en Suisse. La régie des alcools a obtenu les chiffres suivants, qui sont en partie très exacts, comme par exemple tout d'abord ceux concernant l'importation et l'exportation, les ventes effectuées par la régie même, la production de la bière, et qui, d'autre part, reposent sur des évaluations, comme en particulier la production indigène du vin et du moût.

*Evaluation de la consommation de l'alcool.*

	Vin hl	Bière hl	Moût hl	Eau-de vie à 100 % d'alcool hl
Production indigène . . . . .	776,002	2,311,319	1,539,366	72,224
Importation, c'est-à-dire excédent de l'exportation . . . + 1,198,805		+ 31,845	- 25,256	+ 7,345
Vente par la régie des alcools	—	—	—	37,622
<b>Total</b>	<b>1,974,807</b>	<b>2,343,164</b>	<b>1,514,110</b>	<b>117,191</b>

Suivant ces chiffres, la production de la bière figure en tête par rapport à la quantité. La production du vin atteint également près de 2 millions d'hectolitres. On obtient un tout autre aspect si l'on tient seulement compte de la teneur d'alcool de chaque boisson. On obtient alors les teneurs d'alcool suivantes; il s'agit naturellement de chiffres plus ou moins approximatifs:

*Moyennes des années 1927/29.*

	Par hl d'alcool à 100 %
Vin . . . . .	202,873
Bière . . . . .	107,945
Moût . . . . .	83,276
Boissons fermentées . . . . .	total 394,094
Boissons distillées . . . . .	117,191
Consommation totale . . . . .	511,285

Ce tableau permet de constater que l'on consomme davantage d'alcool sous forme d'eau-de-vie que sous forme de moût, voire même davantage que de bière, tandis que le vin figure en tête quant à la teneur d'alcool.

*Evaluation des sommes dépensées pour les boissons alcooliques.*

La régie des alcools a également évalué les sommes qui ont été dépensées pour la consommation de l'alcool. A cet effet, elle a supposé un prix de consommation moyen pour chaque sorte de boisson, en tenant compte qu'une partie des boissons sont vendues dans les cafés, une partie dans le commerce de détail, tandis qu'une partie de la production est directement consommée par le producteur même.

Voici les sommes qui ont été dépensées en moyenne dans les années 1927/29 :

	Quantité con- sommée par litre	Prix de con- sommation par litre en fr.	Sommes dépensées	en %
Vin . . . . .	197,480,700	1.60	315,969,120	49,8
Bière . . . . .	234,316,400	—.85	199,168,940	31,3
Moût . . . . .	151,411,000	—.30	45,423,300	7,2
Boissons fermentées . . . . .			560,561,360	
Boissons distillées (50%)	23,438,200	3.20	75,002,240	11,7
Total			635,563,600	100,0

Ce montant de 635 millions est, comme nous l'avons dit, une évaluation qui est peut-être surfaite ou qui est peut-être trop basse. On a procédé autrefois également à des évaluations, de divers côtés, et dont les résultats concordent avec ceux obtenus dernièrement. Le secrétariat des paysans est arrivé à 740 millions de dépenses pour l'année 1931, il va sans dire qu'à cette époque-là les prix étaient très élevés. Le professeur Millet a évalué les dépenses de 600 à 650 millions et le camarade Dr Weber les a évaluées à 560 millions \*. Depuis, la consommation de la bière a beaucoup augmenté.

On pourrait argumenter que les étrangers qui viennent en Suisse consomment une partie de cet alcool. Leur consommation ne doit pas représenter une très forte proportion, car, dans les bonnes années, c'est tout au plus 350 millions que rapporte le trafic des étrangers, somme dans laquelle sont compris les transports, l'entretien, etc., 30 à 50 millions tout au plus de cette somme se rapportent aux boissons alcooliques.

La consommation de l'alcool par le peuple suisse se chiffre donc par 600 millions de francs, cela fait 150 francs par tête d'habitant, et 600 francs par année pour une famille de 4 personnes. Sur les 8,5 milliards qui proviennent du peuple suisse le 7% environ est dépensé pour l'alcool. Les dépenses pour la nourriture représentent à elles seules environ le 15%. Ces chiffres

\* Voir Dr Weber, Alkohol und Volkswirtschaft, chez Francke, Berne.

sont effrayants surtout du fait qu'ils ne sont pas seulement improductifs, c'est-à-dire qu'ils ne contribuent pas à l'obtention ou à l'augmentation de quoi que ce soit (avant tout de la force du peuple), mais au contraire, ils ont une influence néfaste et portent un grave préjudice à la population. Que l'on songe aux dépenses énormes occasionnées par les asiles de toute sorte (asiles d'aliénés, prisons, asiles disciplinaires, etc.) et par l'assistance publique, et qui sont dues pour la bonne part à l'alcool. On estime que les dépenses occasionnées par le fléau que représente l'alcoolisme coûtent de 30 à 50 millions de francs au peuple suisse. Et cela, sans compter les pertes indirectes (perte de travail productif de pensionnaires de ces asiles). Ces pertes sont probablement plus sensibles encore que les dommages directs.

---

## Mouvement ouvrier. En Suisse.

**BOIS ET BATIMENT.** Le comité central étendu de la F.O.B.B. s'est réuni pour prendre d'importantes décisions concernant sa caisse d'assurance-chômage, particulièrement mise à contribution l'hiver dernier. Tandis que durant l'année 1930 les secours de chômage versés se montèrent à 1,570,911 fr., ils s'élèvèrent en 1931 à 2,376,025 fr. et durant le premier trimestre seul de 1932 à 2,5 millions de francs.

Pour remédier à cette situation, le comité central étendu décida une cotisation extraordinaire de crise de 5 à 10 francs. D'autre part, l'augmentation des secours de chômage votée par le dernier congrès fédératif n'entrera en vigueur que le 1<sup>er</sup> octobre 1932. Divers articles des statuts furent adaptés aux circonstances nouvelles.

**BOIS ET BATIMENT.** La grève des *mâçons* de St-Gall s'est terminée après 8 semaines par un accord qui prévoit notamment que les salaires payés jusqu'ici, soit fr. 1.68 par heure pour les maçons et fr. 1.30 pour les manœuvres et les terrassiers, ne subiront pas de modification jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1933. La tentative patronale de baisser immédiatement les salaires a donc échoué devant la belle discipline des grévistes et la solidarité ouvrière en général. L'accord prévoit que si l'index du coût de la vie diminue, les salaires moyens pourront être baissés en conséquence, mais de cinq centimes au plus. S'il survient des conditions d'un caractère extraordinaire, les salaires pourront être modifiés d'un commun accord.

Après neuf semaines de grève, les *parqueteurs* de Zurich remportent également une belle victoire. Les patrons renoncent totalement à la baisse de 20 pour cent qu'ils voulaient imposer. Les conditions actuelles fixées dans un tarif sont renouvelées pour deux ans.

## Dans l'Internationale.

**SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DES INSTITUTEURS.** Le Conseil général du secrétariat professionnel international des instituteurs s'est réuni à Genève. Il s'est occupé de fixer l'attitude des instituteurs syndiqués par rapport à la crise, aux dangers menaçant la jeunesse en raison de la situation actuelle, et à la mauvaise situation faite aux jeunes instituteurs. Le Conseil général exprima « sa volonté de mettre tout en œuvre pour collaborer avec l'ensemble de la classe ouvrière organisée dans la F.S.I. à la mise en échec des